



Un territoire végétalisé

Un territoire végétalisé

Le territoire vélizien s'étend sur 893 ha, dont un tiers est occupé par la forêt domaniale de Meudon. 234 espèces végétales y ont été répertoriées en 2016 selon les données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), dont 7 espèces présumées éteintes et 16 espèces végétales remarquables observées. On note parmi elles une espèce remarquable forestière l'Oxalide petite oseille, mais aussi la Laîche vésiculeuse, ou encore la Cotonnière blanc-jaunâtre, et l'Isopyre faux-pigamon. Ces deux dernières sont très rares en Ile-de-France, la cotonnière est menacée d'extinction et l'Isopyre est inscrite en liste rouge (vulnérable).

Au massif forestier s'ajoutent 51 ha d'espaces verts, squares, parcs et jardins ouverts au public et entretenus par la commune. **« Chaque permis de construire notamment sur le volet paysager fait l'objet d'un examen très poussé par le service espace vert qui valide ou non les espèces qui seront plantées sur les projets afin d'avoir une cohérence végétale favorisant la biodiversité et écartant toutes les espèces qui pourraient être nuisible à l'écosystème Vélizien »,** commente Frédéric Hucheloup, Adjoint au Maire chargé des Travaux, de l'aménagement urbain et du cadre de vie.

Une gestion écologique des espaces verts

Depuis 2004, la commune peut se targuer de ses « 4 fleurs », plus haute distinction au palmarès national des Villes et villages fleuris. Mais au-delà de l'esthétisme, les services techniques s'emploient à gérer les espaces de façon durable, en intégrant la dimension de biodiversité dans chacune de leurs actions :

- **Des prairies en fauche tardive** : 10 ha sont fauchés une seule fois par an, afin que les différentes espèces végétales puissent monter en graines et se reproduire. Cette méthode permet à la faune locale à la fois de se nourrir (oiseaux, hérissons, insectes?) et de trouver refuge. La Ville a également opté pour l'éco pâturage depuis deux ans avec l'installation de moutons sur deux parcelles (avenue de l'Europe et rue Grange Dame Rose).
- **Un fleurissement durable** : les jardinières suspendues ont été supprimées (elles impliquaient un arrosage 3 jours / semaine) au profit de plantations en pleine terre. Entre 2010 et 2020, les plantes annuelles (géraniums, impatiens, bégonias) ont été réduites de 80 000 à 18 000 et les bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis) de 86 000 à 20 000, au profit de plantes vivaces (= que l'on ne renouvelle pas chaque année). Cette gestion participe à une réduction de l'arrosage et une nette diminution du volume de déchets.
- **Des bulbes naturalisés** : dans le même esprit la plantation de bulbes (narcisses, tulipes, ails, ?) dans les pelouses est privilégiée : ainsi depuis trois ans, près de 26 000 bulbes sont plantés chaque automne dans les pelouses afin qu'ils se naturalisent. Grâce à cette méthode, les bulbes pourront fleurir sans soin particulier environ une dizaine d'années.
- **Des espèces végétales locales** : depuis 3 ans, les jardiniers plantent dans les espaces publics le long du tramway des arbustes fruitiers (groseilliers, cassissiers, néfliers, ?) mais aussi des arbustes qui formeront des haies comme on en trouve dans les bocages. Ces essences locales devraient à terme favoriser la croissance des populations d'insectes butineurs et d'oiseaux variés friands d'insectes et de fruits.
- **Des parterres choisis** : tous les massifs sont soit recouverts de plantes couvre-sol (lierres, pervenches, ?) soit paillés, c'est-à-dire recouverts de copeaux de bois par exemple afin de limiter l'évaporation de l'eau contenue dans le sol. Ces méthodes limitent la pousse d'herbes indésirables et protègent efficacement du froid. Enfin, le paillage enrichit le sol en se transformant en humus, quant aux plantes couvre-sol, elles offrent un refuge à la petite faune.
- **Zéro désherbant** : afin de réduire le travail fastidieux du désherbage et supprimer l'emploi de désherbant chimique, les allées du cimetière ont été entièrement enherbées, avec une pelouse spécifique, résistante à la sécheresse, au piétinement, et nécessitant peu de tontes. Les voiries sont quant à elles désherbées à l'aide d'outils mécaniques.